

BOURSE AUX ÉTUDIANTS DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE 2008-2009

Bourse de la langue minoritaire officielle

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Objectif

Cette bourse est offerte aux étudiants du niveau postsecondaire qui souhaitent poursuivre leurs études en français au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Ce programme est financé conjointement par le Programme des langues officielles dans l'enseignement du gouvernement du Canada et par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

Critères d'admissibilité

Pour avoir droit à la bourse, vous devez :

- suivre quatre cours complets (24 crédits ou l'équivalent de quatre cours) dont au moins trois sont offerts en français au CUSB ou à 70% d'un programme à l'École technique et professionnelle.

Le demandeur doit aussi :

- être citoyen canadien ou résident permanent;
- être « résidant du Manitoba », c'est-à-dire, avoir résidé au Manitoba durant une période d'au moins douze mois consécutifs se terminant le jour qui précède la période d'études et y avoir résidé pour toute autre fin que de suivre un programme d'études.

Montant de la bourse

Le montant de la bourse pour les sessions d'automne et d'hiver est de 500 \$. Les bourses seront payées en deux versements ; 250 \$ par session. Si la somme des demandes de bourse excède celle du budget 2008-2009, les noms des boursiers seront choisis au hasard immédiatement après la date limite de la soumission des demandes.

Afin d'obtenir le premier versement de la bourse, le candidat doit être inscrit à 12 crédits dont 9 en français au CUSB au premier semestre et il en va de même pour le deuxième semestre. D'autre part, un candidat ayant moins de 12 crédits au premier semestre mais le minimum de 24 crédits dont 18 en français pour l'année pourrait recevoir le plein montant de la bourse au deuxième semestre. Le candidat inscrit à l'École technique et professionnelle doit maintenir une charge de cours d'au moins 70 %.

Il incombe au CUSB de nous faire parvenir la liste des demandeurs de bourse ainsi que le nombre de crédits de chacun, après la date de désistement sans pénalité académique. Le chèque de bourse de l'étudiant admissible sera envoyé à l'adresse permanente indiquée sur la demande de bourse.

Certaines bourses d'études, de perfectionnement et d'entretien qui ont été versées à un individu sont à exclure du revenu sur leur déclaration d'impôts. Les récipiendaires de bourse doivent contacter directement l'Agence du revenu du Canada pour de plus amples renseignements.

BOURSE AUX ÉTUDIANTS DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE 2008-2009

Bourse de la langue minoritaire officielle

Conditions

Les demandes de bourse reçues après **la date limite du 30 septembre 2008** seront placées sur une liste d'attente au fur et à mesure des arrivées et seront considérées seulement si le budget le permet.

Si un étudiant se retire de ses cours avant le 15 novembre 2008 pour la session d'automne et avant le 15 mars 2009 pour la session d'hiver, il sera demandé de rembourser une partie ou le plein montant de la bourse reçue.

Le ministre de l'Éducation, de la citoyenneté et de la jeunesse peut annuler, réduire ou exiger un remboursement, en tout ou en partie, de toute bourse :

- s'il est découvert que la demande de bourse contenait une fausse déclaration ou une erreur;
- s'il est découvert que toute ou une partie de la bourse a été utilisée à des fins autres que le paiement des frais liés au programme d'études;
- s'il est découvert que l'étudiant n'a pas maintenu le nombre de crédits ou de cours requis pour l'obtention de la bourse;
- si un rapport est reçu établissant que l'étudiant n'a pas fait des progrès satisfaisants dans ses études; ou
- si le ministre estime une telle mesure justifiée pour d'autres motifs.

Marche à suivre

- ➊ Remplissez toutes les sections du formulaire de demande.
- ➋ Remettez une photocopie de chacun des documents suivants :
 - un document de citoyenneté, i.e. passeport canadien valide, certificat de naissance ou carte de résident permanent; et
 - votre carte d'assurance sociale ou un autre document attestant que vous êtes titulaire d'une telle carte.

Ce programme relève de la stratégie de promotion des langues officielles. Si vous avez besoin d'aide financière supplémentaire, adressez vous au :

PROGRAMME D'AIDE AUX ÉTUDIANTS

Téléphone : 204 945-6321

Sans frais : 1 800 204-1685

www.gov.mb.ca/educate/sfa/pages/sfaFrontDoor_fr.html

Tout changement au programme d'études doit être signalé **immédiatement** à la Coordonnatrice des programmes de langues officielles à la Division du Bureau de l'éducation française au 204 945-6935 ou par courrier électronique à languesofficielles@gov.mb.ca.

BOURSE AUX ÉTUDIANTS DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE 2008-2009

Bourse de la langue minoritaire officielle

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

1 - Renseignements personnels

Nom de famille :	Numéro d'assurance sociale (avec pièce justificative) :
Prénom(s) :	Sexe : <input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin
Langue première : <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> anglais	

ADRESSE PERMANENTE

Adresse (numéro, nom de rue et/ou boîte postale) :			
Ville ou village :	Province :	Code postal :	Téléphone : ()
Courrier électronique :			

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Adresse (numéro et nom de rue) :			
Ville ou village :	Province :	Code postal :	Téléphone : ()

2 - Citoyenneté et résidence permanente au Manitoba

<input type="checkbox"/> Citoyen canadien	<input type="checkbox"/> Résident permanent
<i>Note : Les résidents permanents doivent inclure une copie de leur document d'immigration.</i>	

PROVINCE DE RÉSIDENCE PERMANENTE

Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J'ai toujours demeuré au Manitoba. <i>Si vous avez répondu « Non », indiquez votre province de résidence précédente ainsi que le mois et l'année de votre arrivée au Manitoba.</i> Province : _____ Date d'arrivée au Manitoba : _____ Année/Mois
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J'ai obtenu, l'année passée, une bourse d'études du gouvernement canadien ou manitobain ou une autre aide financière dans le cadre du Programme manitobain d'aide aux étudiants.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J'ai obtenu de l'aide financière d'une province autre que le Manitoba au cours des 2 dernières années (y compris l'année 2008-2009).
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mes parents, gardiens ou répondants résident au Manitoba.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J'étudiais à temps complet pendant les 12 derniers mois. Si aucune de ces situations ne correspond à la vôtre, décrivez votre cas dans l'espace ci dessous. _____ _____ _____ _____

3 - Études et emplois précédents

A	École secondaire : _____ Province : _____	
	Début : _____ Année/Mois	Fin : _____ Année/Mois
Diplôme : <input type="checkbox"/> reçu <input type="checkbox"/> escompté		

B	Établissement d'enseignement postsecondaire : _____ Province : _____	
	Début : _____ Année/Mois	Fin : _____ Année/Mois
(spécifiez) : _____ Diplôme ou certificat : <input type="checkbox"/> reçu <input type="checkbox"/> escompté		

C	Le plus récent emploi, période sans emploi ou travail à domicile : _____ Province : _____	
	Début : _____ Année/Mois	Fin : _____ Année/Mois
<input type="checkbox"/> temps complet <input type="checkbox"/> temps partiel <input type="checkbox"/> emploi d'été		

4 - Programme d'études anticipé en 2008-2009

	<u>Universitaire</u>	<u>École technique et professionnelle</u>	
A	_____ Administration des affaires	_____ Administration des affaires	
	_____ Arts	_____ Communication multimédia	
	_____ Certificat post baccalauréat en éducation	_____ Éducation de la jeune enfance	
	_____ Deuxième cycle	_____ Informatique	
	_____ Éducation	_____ Sciences infirmières	
	_____ Sciences	_____ Tourisme	
	_____ Service social	_____ Webmestre	
	_____ Université 1	_____ Aide en soins de santé	
			_____ Autre : _____

B	Année du programme : _____ année d'un programme de _____ ans (p. ex., 1 ^{re} année d'un programme de 3 ans)
----------	--

C	Durée des études :		
	<input type="checkbox"/> Session d'automne 2008 et d'hiver 2009	<input type="checkbox"/> Session d'automne 2008	<input type="checkbox"/> Session d'hiver 2009

5 - Déclaration de l'étudiant

Je déclare que :

- tous les renseignements fournis dans la demande sont complets et véridiques;
- je serai étudiant à temps complet au programme décrit ci-dessus;
- je ne reçois (ou ne recevrai) aucune bourse d'études, prêt ou autre aide financière dans le cadre du programme d'aide aux étudiants d'une province autre que le Manitoba;
- j'informerai immédiatement la Division du Bureau de l'éducation française de tout changement qui se produira dans mon programme d'études.

J'autorise et je reconnais que :

- le Coordonnateur provincial des Programmes de langues officielles de la Division du Bureau de l'éducation française a le droit de demander et recevoir des renseignements d'organismes ou d'instances gouvernementales provinciales et fédérales ou auprès de toute autorité responsable s'il juge que cela est nécessaire aux fins de vérification de la demande ou d'enquête sur celle-ci;
- l'établissement nommé ci-dessus a le droit de transmettre sur demande du Coordonnateur provincial de la Division du Bureau de l'éducation française des renseignements se rapportant à mes études postsecondaires pour déterminer mon admissibilité à la bourse.

Signature	Date
-----------	------